



DÉCLARATION

94/10

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION DE
L'HONORABLE RAYMOND CHAN,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT (ASIE-PACIFIQUE),
À L'OCCASION DU DÉBAT
SUR L'EXAMEN DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE
DU CANADA

OTTAWA (Ontario)
Le 15 mars 1994

Madame la présidente, comme mes collègues, le ministre des Affaires étrangères, le ministre du Commerce international et la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) l'ont tous mentionné, le gouvernement croit qu'il est temps d'examiner notre politique étrangère, d'examiner nos intérêts internationaux, ainsi que nos capacités et nos limites à défendre ces intérêts. J'ai écouté attentivement chacun de leurs commentaires. Je voudrais vous donner mon point de vue sur la politique étrangère du Canada, plus précisément sur ses liens avec le portefeuille dont je suis responsable en tant que secrétaire d'État (Asie-Pacifique).

Tout d'abord, en tant que secrétaire d'État (Asie-Pacifique), je dois conseiller le ministre Ouellet sur les questions qui touchent cette région. Je suis donc responsable à la fois de questions géographiques et sectorielles, comme les questions économiques, politiques et d'aide au développement social.

Les Canadiens et les Canadiennes disent que nous devons créer des emplois et leur faire retrouver confiance dans notre économie. Nous pouvons atteindre ces deux buts grâce, en grande partie, à une reprise axée sur les exportations. À l'heure actuelle, près du quart des emplois, au Canada, sont directement liés aux exportations. Les marchés asiatiques des pâtes et papiers, des télécommunications et des équipements de transport, des matériaux de construction, de l'agro-alimentaire et des produits pétrochimiques présentent des possibilités extraordinaires pour la croissance économique du Canada, tout en répondant aux besoins de nombreux pays en développement. De plus, la région de l'Asie-Pacifique n'assure pas seulement des débouchés à nos exportations, c'est aussi une source importante de technologies, de capitaux et de compétences dont nous avons besoin pour accroître la compétitivité du Canada.

Dans une grande partie de la région de l'Asie-Pacifique, les taux de croissance enregistrés au cours des années 80 ont été plus de deux fois plus élevés que dans le reste du monde. La part du revenu mondial détenue par l'Asie pourrait passer de 24 p.100 en 1989 à 35 p.100 en l'an 2010 et à plus de 50 p.100 en l'an 2040. Les entreprises canadiennes doivent se préparer à profiter des débouchés qui s'offrent à elles, sinon nous risquons en tant que nation d'assister à l'érosion des institutions qui font du Canada l'envie du monde entier. Notre succès dépendra de notre capacité de remporter un plus grand succès sur ces marchés et d'élaborer des projets qui permettront de rendre les exportations canadiennes les plus concurrentielles possible.

Dans le cadre de toute cette initiative, nous devons réexaminer nos accords économiques et commerciaux bilatéraux et multilatéraux avec les pays de la région Asie-Pacifique, à la lumière des changements économiques importants qui se produisent. Il faut également tenir compte du fait qu'un élément de plus en plus important des relations commerciales et économiques du Canada avec la région Asie-Pacifique sera la mise sur pied de

nouvelles institutions comme l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Cette organisation représente cinq des dix principaux marchés du Canada. Comme vous pouvez le constater, il est essentiel pour la défense de nos intérêts que notre pays joue un rôle actif au sein de cette organisation. J'ai été heureux de voir que ma première fonction officielle en tant que secrétaire d'État (Asie-Pacifique) consistait à assister au sommet de l'APEC, en novembre, à Seattle, en compagnie du premier ministre et du ministre du Commerce international. Cette organisation est un phénomène relativement récent, de même que la croissance explosive de la région. Depuis sa création, il y a cinq ans, elle est devenue la principale tribune de la région pour discuter de la croissance régionale, de l'interdépendance économique, du renforcement du système commercial multilatéral et d'une réduction des barrières au commerce des biens et des services, ainsi qu'aux investissements. C'est aussi maintenant un véhicule important de coopération sur des questions sectorielles comme les problèmes environnementaux.

Lors de mon premier voyage à l'étranger en janvier, à Hong Kong, dans le sud de la Chine, en Thaïlande et au Japon, j'ai eu l'occasion de discuter plus en détail de beaucoup de ces questions. Ce sont là certains des marchés parmi les plus importants pour le Canada et qui se développent le plus rapidement. Je le répète, nous avons les compétences voulues pour répondre à une bonne partie de leurs besoins.

Il faut trouver les moyens de cibler les ressources et les programmes gouvernementaux de façon efficace, afin d'aider les entreprises canadiennes à réussir encore mieux sur le marché international. Ce qui inquiète particulièrement notre gouvernement, c'est le rôle des petites et moyennes entreprises qui peuvent être le moteur de la croissance à l'avenir, mais auxquelles il manque souvent la masse critique, les ressources financières ou les compétences techniques nécessaires pour s'implanter sur des marchés étrangers.

Le gouvernement doit faciliter l'accès de nos entreprises aux marchés de la région Asie-Pacifique. Nous avons d'excellents exemples de projets pratiques que le secteur privé et les gouvernements entreprennent conjointement.

À Hong Kong, la Chambre de commerce du Canada planifie la Semaine Canada-Hong Kong du commerce et de l'investissement. Le thème choisi, de façon fort appropriée d'ailleurs pour cet événement qui se déroulera à Hong Kong et à Guangzhou au début du mois de mai, est «Tirer profit de partenariats». Ce projet, que le gouvernement et l'industrie approuvent totalement, vise à favoriser les liens entre les gens d'affaires du Canada, de Hong Kong et de la Chine. En outre, il permettra aux Canadiens et aux Canadiennes d'en apprendre davantage sur les occasions d'affaires en Asie.

Comme le ministre du Commerce international nous l'a annoncé récemment, il a entrepris, en collaboration avec le ministre de l'Industrie, de réexaminer entièrement ces questions pour s'assurer que nos petites et moyennes entreprises aient l'appui et les conditions qui leur permettent d'être concurrentielles. On discute actuellement de divers enjeux, soit le financement des exportations et du capital de risque, l'accès aux informations sur les marchés, la coordination des programmes gouvernementaux et la mise en commun des ressources du secteur privé. En adoptant une approche plus orientée sur le développement du commerce et en donnant au gouvernement un rôle de soutien plutôt que de meneur en matière d'exportations, nous pouvons établir nos véritables priorités en fonction des besoins du marché. Nous devons mettre au point une stratégie nationale pour exploiter efficacement le marché de l'Asie-Pacifique. Pour concevoir une stratégie efficace appropriée, nous devons consulter les parlementaires et les Canadiens.

Toutefois, le ministère des Affaires étrangères ne doit pas s'occuper seulement de commerce international, mais aussi des questions politiques, sociales et économiques. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre Chrétien a formulé clairement la mission qu'il s'était donnée d'amener le Canada à jouer un rôle plus fort et plus indépendant, sur la scène internationale. Le premier ministre a affirmé que, selon lui, le gouvernement devait consolider l'image du Canada, qui est réputé pour sa tolérance et son ouverture, qui s'appuie sur le bon sens pour veiller à ce que tous les aspects de la politique étrangère reflètent ces valeurs. Le ministre des Affaires étrangères travaille fort pour réaliser cette mission. Je suis très heureux d'avoir la chance de l'assister dans cette entreprise.

La question du développement est l'un des éléments importants de la relation qu'entretient le Canada avec les pays de l'Asie-Pacifique. Il y a peu de temps encore, de nombreuses personnes estimaient qu'il n'existait aucun lien entre le commerce, l'aide et le développement. Or, le programme du Canada en matière d'aide au développement comporte de nombreuses facettes. En premier lieu, l'aide accordée en vue de permettre aux sociétés de répondre aux besoins humains fondamentaux de leurs citoyens constitue un des piliers du programme canadien d'aide au développement international, mais l'aide au développement ne s'arrête pas là. L'environnement, l'édification de la paix et de la sécurité, le bon gouvernement, la promotion des droits de la personne et l'égalité des races et des sexes sont aussi des questions propres au développement.

L'aide au développement a été particulièrement efficace dans les pays de l'Asie-Pacifique. Suite aux progrès réalisés, les priorités du Canada en matière d'aide au développement sont passées de la planification de projets isolés à des initiatives de portée plus étendue qui permettent à des Canadiens et des

Canadiennes de collaborer au développement durable des régions où ils oeuvrent.

La stratégie de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) en Asie-Pacifique compte cinq priorités : renforcer la capacité de l'agence de soutenir le développement durable; collaborer à la solution de problèmes environnementaux nationaux, régionaux et mondiaux; promouvoir la coopération entre les secteurs privés du Canada et des pays de la région de l'Asie-Pacifique; favoriser l'établissement de liens et de réseaux institutionnels; et encourager le respect des droits de la personne et promouvoir le bon gouvernement.

Comme l'indiquent clairement ces cinq priorités, les aspects sociaux, économiques et politiques de la politique étrangère sont reliés entre eux et le recours à une approche intégrée ne pourra qu'être bénéfique au Canada. La semaine dernière encore, durant mon séjour au Bangladesh et au Cambodge, j'ai été témoin de la mise en oeuvre de ces cinq priorités. J'ai ensuite dirigé la délégation canadienne à la réunion du CIRC, à Tokyo. Le sigle CIRC désigne le Comité international pour la reconstruction du Cambodge. Mon voyage visait principalement à renforcer nos relations bilatérales avec le Bangladesh et le Cambodge et à observer sur place les effets des programmes d'aide canadiens. J'ai été très impressionné par l'ampleur de l'engagement du Canada jusqu'à maintenant. Le Bangladesh est le pays qui bénéficie le plus de l'aide canadienne et en dépit de problèmes sérieux causés par la surpopulation et la pression sur l'environnement, le Bangladesh a réalisé des progrès importants dans de nombreux domaines, notamment la planification familiale et l'autosuffisance alimentaire, et il a enregistré un taux de croissance économique de 4 p. 100 en 1993. Le Bangladesh s'affranchit graduellement de l'aide étrangère puisque son budget de développement ne dépend plus qu'à 70 p. 100 des dons, comparativement à 100 p. 100 il y a quelques années.

L'engagement du Canada au Cambodge dure également depuis plusieurs années. Le Canada a signé l'Accord de paix de Paris en 1991 et il a joué un rôle important dans la création du Comité d'administration transitoire des Nations Unies, qui a préparé l'accession au pouvoir du nouveau gouvernement l'an dernier. Après plusieurs années de guerre, le Cambodge est maintenant doté d'un gouvernement élu démocratiquement, mais le Canada continue d'aider ce pays dans des domaines d'importance cruciale comme le déminage, l'aide technique et la lutte à la pauvreté dans les régions rurales. On peut difficilement imaginer un problème environnemental plus urgent que le déminage. La communauté internationale a reconnu le rôle de premier plan qu'a joué le Canada à cet égard. Le point culminant de mon voyage a été ma rencontre avec les 13 soldats canadiens qui enseignent actuellement à des soldats cambodgiens comment effectuer la difficile tâche du déminage. Comme l'expliquait le lieutenant-

colonel Focsaneanu des Forces canadiennes, la population cambodgienne ne pourra reprendre le travail agricole que lorsque tous les champs auront été déminés. Le déminage est la principale opération faisant partie de l'aide au développement du Cambodge.

Les relations politiques entre le Canada et la région Asie-Pacifique sont complexes et stimulantes. Depuis la fin de la Guerre froide, la région a évolué et elle est plus stable, plus productive et plus juste. Il reste néanmoins de grandes causes d'inquiétudes, qui pourraient donner lieu à des désaccords et des conflits. En dépit d'une croissance générale impressionnante, des écarts persistent. Tandis que l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est progressent et se distancent de tous les autres pays du monde, la majorité de tous les démunis du monde se trouvent toujours dans la région Asie-Pacifique. Les incertitudes compliquent tout examen des relations entre le Canada et la région en matière de politique et de sécurité.

Le progrès le plus marquant des dernières années dans la région Asie-Pacifique est la volonté grandissante de s'attaquer aux questions de sécurité et aux problèmes potentiels en recourant multilatéralement à des organisations telles que le processus de consultation ministérielle de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), auquel participe le Canada en tant que «pays partenaire». Le processus de consultation multilatérale entre des gouvernements régionaux ne fait que commencer et il reste encore beaucoup de travail à faire avant que la région ne développe des mécanismes lui permettant de régler des conflits et des désaccords. Entre temps, on a vu apparaître des méthodes informelles de consultation auxquelles participent des universitaires, des gens d'affaires et des fonctionnaires qui agissent à titre non officiel. Des Canadiens et des Canadiennes ont été des leaders dans ces activités, notamment en créant le Dialogue sur la sécurité coopérative dans le Pacifique Nord, en 1990. Grâce au financement accordé par l'ACDI, le Canada a aussi permis la tenue de consultations sur des questions précises risquant de provoquer des conflits, dont les ateliers de travail sur le Programme sur la mer de la Chine méridionale. Dans la région Asie-Pacifique, comme ailleurs, la sécurité coopérative ne signifie pas simplement la réduction des armements et la création d'obstacles aux ambitions militaires. On ne peut jouir d'une véritable sécurité dans un monde où la faim, la pauvreté, l'injustice sociale et la dégradation de l'environnement persistent. Notre politique étrangère doit se fonder sur une optique élargie englobant le développement du commerce et l'institutionnalisation de gouvernements probes et transparents.

Récemment, le débat sur l'injustice sociale dans la région de l'Asie-Pacifique a atteint de nouvelles proportions. Certains ont prétendu que l'établissement d'une démocratie doit nécessairement passer au second plan pour faire place au

développement économique. Je suis cependant de ceux qui croient que les deux ne sont pas absolument incompatibles. Évidemment, il est prouvé que la libéralisation des échanges commerciaux mène à une plus grande souplesse politique et que les gouvernements qui ont ouvert leur marché au commerce international sont plus sensibles aux opinions et aux réactions des autres pays. Une société portée à l'introspection qui ne compte pas tellement sur le commerce extérieur et les investissements internationaux est moins susceptible de réagir aux inquiétudes exprimées par les étrangers. Le commerce réduit le repli sur soi. Le commerce contribue à accroître le champ d'application du droit international et à favoriser la croissance économique nécessaire au développement et aux changements sociaux. La libéralisation des échanges tend également à multiplier les groupes d'intérêt au sein d'une société. Néanmoins, toutes les sociétés doivent résoudre le dilemme entre les droits individuels et les droits collectifs et veiller au respect des droits fondamentaux.

À cette fin, il est essentiel que notre gouvernement continue de soulever la question du respect des droits de la personne avec les pays qui, à notre connaissance, profitent de chaque occasion pour les bafouer. Bien que nous respections les traditions et les cultures consacrées des divers peuples, nous avons toujours maintenu que la meilleure garantie de stabilité et de prospérité repose sur un gouvernement à l'écoute de la population qu'il représente.

Les sujets que j'ai abordés aujourd'hui vous donnent une idée du genre de questions sur lesquelles nous devons nous pencher dans notre examen de la politique étrangère du Canada, en ce qui concerne les relations entre notre pays et ceux du l'Asie-Pacifique. Nous sollicitons l'avis et les conseils de Canadiens et de Canadiennes de tous les horizons dans l'établissement de notre nouvelle politique et de nos nouvelles initiatives dans la région Asie-Pacifique.

L'établissement de relations économiques et commerciales fortes et efficaces avec nos partenaires de l'Asie et du Pacifique est notre premier objectif, mais nous allons continuer à promouvoir le respect des droits de la personne, l'établissement d'institutions politiques vraiment démocratiques et les objectifs du développement durable dans nos relations avec les pays de la région. En fait, il importe pour le Canada d'établir des relations économiques et commerciales fortes et efficaces avec les pays de la région. Mais, comme j'espère l'avoir bien fait ressortir, nous avons beaucoup plus à nous offrir mutuellement que de simples possibilités commerciales.

Dans le cadre de l'examen de la politique étrangère, je me propose de sonder les Canadiens et les Canadiennes sur l'élargissement de toute la gamme de nos relations avec les pays de la région Asie-Pacifique, à savoir aux plans politique,

social, écologique et économique. En tant que pays borné à la fois par l'océan Atlantique et par l'océan Pacifique, le Canada a la possibilité de s'ouvrir dans les deux directions. Je crois que le temps est venu de réaliser pleinement notre potentiel en participant à l'évolution dynamique de la région Asie-Pacifique et j'ai hâte d'entendre les Canadiens et les Canadiennes sur la meilleure façon d'atteindre ce but.

Dans la région Asie-Pacifique, le Canada doit relever un certain nombre de défis très importants. Nous devons continuer à établir des relations commerciales avantageuses et nous devons aussi nous efforcer de promouvoir l'établissement de liens bilatéraux aussi bien que multilatéraux. Nous devons continuer à appuyer le développement économique et social de la région, tout en respectant la diversité culturelle, et nous devons tirer parti de nos avantages «humains» naturels pour réaliser ce potentiel énorme.

Merci.